

Réf: Dossier N° : 56104

## AVIS DE CONSTITUTION

### SOCIETE « SOCIETE INTERNATIONALE DE TRANSFORMATION DE PRODUITS AGRICOLES ET ASSOCIES » en abrégé «SITRANPAA

»

Siège social : ANYAMA - ANYAMA ADAMGBE, YAPOKOI  
EXTENSION, 09 BP 137 ABJ 09

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 18 Oct. 2018, et enregistrés au CEPICI le 26 Oct. 2018 il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination: « SOCIETE INTERNATIONALE DE TRANSFORMATION DE PRODUITS AGRICOLES ET ASSOCIES » en abrégé «SITRANPAA ».

Objet: Agro-industriel, Achat, vente, promotion, la transformation des produits agricoles et associés. Le commerce général la consigne et la représentation de toute marque connexe à l'activité et divers. Import-export.

Capital social: 10 000 000 F CFA divisé en Mille (1.000) Parts Sociales de Dix Mille (10.000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 1.000 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social: ANYAMA - ANYAMA ADAMGBE, YAPOKOI EXTENSION, 09 BP 137 ABJ 09

GERANT: Monsieur COULIBALY KASSOUM.

COGERANT: Monsieur COULIBALY SOULEYMANE.

RCCM: n°CI-ABJ-2018-B-27890 du 26/10/2018 au Tribunal du

Commerce d'Abidjan.

Durée: 99 ans

Dépôt au greffe: n°25372 du 26/10/2018

**Pour Avis**

**Le CEPICI**

